

Commission habitat et cadre de vie / Aménagement de l'espace Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

Compte-rendu de la réunion du 22 juin

Personnes présentes

Jean Jacques Nennig	Commune de Flistroff
Roger Gérardon	Commune de Bibiche
Danièle Niedercorn	Commune de Waldweistroff
Cedric Paynon	Commune de Hunting
Christian Sommen	Commune de Halstroff
Mme Dalstein	Commune de Bouzonville
Guy Ollinger	Commune de Bouzonville
Alain Pierrot	Commune de Anzeling

Franck Dailly	CC bouzonvillois et 3 frontières
Joel Ochem	CC bouzonvillois et 3 frontières

Personnes excusées

Jean-Luc Niedercorn	Commune de Kirschnaumen
Jean-Paul Tinnes	Commune de Remeling
Francis Grausem	Commune de Menskirch
Michèle Wangon	Commune de Bouzonville
Pascal Buchheit	Commune de Sierck-les-Bains

1- Etat des lieux

M Pierrot présente les travaux conduits par la commission ADE depuis le début de l'année. Ces travaux ont couvert quatre champs :

- **Les demandes d'autorisation et d'utilisation du sol.** Ici l'objectif est de proposer un mode de traitement de ces demandes cohérent sur le territoire communautaire. Aujourd'hui, quatre modes de traitement existent.
- **La compétence urbanisme et l'établissement des documents d'urbanisme.** 9 procédures sont reprises (sur l'ex CC3f) ou terminées (ex CCB) sur le territoire communautaire et la chaîne de de l'usage du DPU a été recréée. La loi égalité et citoyenneté a donné un délai supplémentaire de 5 ans pour la CC fusionnée sans passer par la mise en œuvre d'un PLUI.

- **L'équipement en fibre du territoire.** La CCB3f accompagne le projet départemental ; cette nouvelle infrastructure se doit de constituer un atout supplémentaire dans l'attractivité du territoire. Ce chantier reste à mettre en œuvre.
- **Le SCOTAT.** Le lancement d'une étude complémentaire est programmé à compter de cet été. La phase de recrutement du cabinet est terminée. La durée de l'étude est prévue sur deux années.

Mme Niedercorn précise que la commission habitat et cadre de vie a quant à elle axé son travail sur les champs suivants :

- **Le lancement de l'OPAH ru sur le territoire de l'ex CC3F** dont un premier bilan sera présenté le 3 juillet prochain à 16.00.
- **La définition de partenariats avec les opérateurs habitat à l'échelle du nouveau territoire communautaire.** Des premières échanges et réflexions ont eu lieu avec l'Adil 54, l'EIE Moselle Nord, la CARSAT, l'EPFL, la DDT 57.....
- **Le lancement d'une enquête habitat auprès des communes** pour identifier les enjeux de développement
- **Le maintien de la campagne de ravalement de façade à l'échelle de l'ex CC3F** avec la volonté locale d'adapter ce dispositif à la fois à la nouvelle géographie du territoire et aux enjeux urbains (effet de place et de rue). Comme pour l'OPAH, il est prévu une réunion, le 3 juillet à 17.00, de la commission habitat pour statuer sur les dossiers individuels et sur les éventuelles évolutions des règles d'éligibilité.

M. Dailly propose à une première note réalisée sur la base des entretiens individuels déjà conduits. Il précise qu'un rendu spécifique a déjà été proposé à la commune de Bouzonville. Globalement, des éléments de contexte y sont présentés ainsi que des premiers éléments de diagnostic mettant notamment l'accent sur le positionnement territorial à la jonction de différents marchés immobiliers (Metz, Thionville, le Luxembourg et la Sarre), la question du renouvellement urbain et ses modalités de mise en œuvre, l'articulation des politiques publiques locales (entre les polarités territoriales et les autres communes).

2- Débats et enjeux

Pour M. Pierrot, il lui paraît important de pouvoir disposer d'une vision territoriale liant les ambitions territoriales et les capacités de développement résidentiel et économique du territoire. Ce volet du projet de territoire se doit par ailleurs de proposer aux partenaires institutionnels de la communauté de communes une clé de lecture pouvant guider leur choix et leur décision. Il est important de pouvoir anticiper et se donner les moyens de ne pas perdre des opportunités. Tracer un chemin à suivre, en intégrant les dispositifs devant à terme s'appliquer sur la communauté de communes comme le PLUI, lui semble nécessaire.

Mme Niedercorn partage cette explication quant à la nécessité de disposer d'une vision territoriale, mais s'interroge sur les capacités à engager et à mettre en œuvre ce processus notamment par rapport à l'accompagnement actuel du travail en commission. C'est également un point que soulève Mme Dalstein.

M. Ollinger, Sommen, quant à eux s'inquiètent sur les dispositifs extra communautaire qui imposeraient aux territoires de la communauté de communes (communes et communauté de communes) des principes et de dispositifs ne correspondant pas aux attentes locales. M. Ochem évoque à ce sujet les règles de densité en matière d'habitat qui aujourd'hui s'appliquent sur une partie du territoire communautaire dans le cadre du Scotat. Ces règles lui semblent contraire aux attentes des ménages. Mme Dalstein évoque également l'articulation à établir entre les polarités territoriales (Bouzonville ou Sierck les Bains) et les communes situées autour et ainsi de fixer des principes de développement assurant la cohésion sociale et spatiale du territoire.

L'enjeu en matière de renouvellement urbain est partagé mais les modalités de la mise en œuvre des outils d'intervention paraissent complexes et demandent du temps. M. Paynon indique que le renouvellement urbain n'est pas toujours possible (rétention foncière) et n'est pas toujours en capacité de satisfaire les besoins actuels des ménages.

La question des infrastructures est soulevée par M Ochem et en premier d'une qualité desserte autoroutière moindre que d'autres territoires. Il apparaît néanmoins qu'à 20 minutes autour du territoire communautaire des échangeurs autoroutier sont bien positionnés. Espérer à court, moyen et long terme une évolution ne paraît pas réaliste. En revanche, la nouvelle infrastructure haut débit du territoire et à la définition d'un projet de territoire articulée à celle-ci semble un enjeu.

Mme Nidercorn souhaite que le travail de la commission puisse contribuer à rapprocher les modes d'intervention sur le territoire communautaire. C'est en ce sens que des premiers contacts ont été pris avec le service habitat de la DDT 57 pour étudier la possibilité d'ouvrir la couverture du territoire par l'OPAH ru actuelle. Cette volonté d'unité ne doit pas faire disparaître les particularités et les spécificités ; c'est pourquoi elle a l'ambition de définir et construire des outils adaptés aux situations locales.

Pour la suite de la démarche, il est proposé, sur la base des entretiens individuels, de prévoir un atelier de travail habitat et aménagement de l'espace qui donnerait au bureau de la communauté de communes une lettre de cadrage sur ces questions. Pour préparer cet atelier qui pourrait avoir lieu au début du mois d'octobre, une réunion de travail est prévue avec MM. Pierrot Dailly et Ochem et Mme Nidercorn **le jeudi 27 juillet à 15.00 en mairie de Waldweistroff.**